

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ ET TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Depuis 2018, la CC2V, s'est engagée dans une politique de connaissance et de préservation de la biodiversité.



L'un des enjeux de la création d'un l'atlas est la connaissance par le plus grand nombre de la biodiversité locale. Des animations et des ateliers ont été mis en place en 2018 pour sensibiliser les habitants et les amener à intégrer la biodiversité dans leurs comportements. Gratuits et ouverts à tous, plus de **200** personnes ont participé à ces animations en 2018.

931 espèces animales sont aujourd'hui recensées sur les Deux Vallées. Des oiseaux aux amphibiens en passant par les reptiles et les insectes, l'atlas de la biodiversité des Deux Vallées a répertorié la faune et la flore du territoire. Financé en grande partie par l'Office Français de la Biodiversité, ce travail a permis d'identifier des enjeux pour nos communes. L'atlas permet de mieux connaître les espèces vivantes du territoire afin de les protéger, notamment à travers les documents d'urbanisme.

Découvrez le compte rendu de l'Atlas de la Biodiversité des Deux Vallées

Le label "Territoire Engagé pour la Nature"

Depuis décembre 2021, la CC2V est officiellement labélisée [Territoire Engagé pour la Nature](#). Ce label montre l'engagement de la communauté de communes dans un programme d'action concret pour une durée de trois ans.